

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 18/06/2026**

PROCÈS-VERBAL

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE RIOM

Nombre de membres

Séance du 18/06/2026

Afférents au Conseil : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Suffrages exprimés : 12

L'An deux mil vingt-six le dix huit juin à dix-neuf heures trente
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
convoqué le douze juin, s'est réuni au nombre prescrit
par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M.
Luc CAILLOUX, Maire

Date de la convocation :

12/06/2026

Présents : CAILLOUX Luc, GIRARD Grégory, GARDARIN Laetitia,
MORVAN Julien, DESTABLE Delphine, LANGLAIS Cédric, MIGEON
Aurélie, BUZON Jessica, CHARDON DU RANQUET Charles, BRUN
Christophe, DA FONSECA Grégory, DIDIER Nadège.

Absents excusés : TREHAND Charlotte, AUGHEARD Marie-
Christine, FABRE Thomas.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte le quorum étant atteint.

En vertu de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur LANGLAIS Cédric, conseiller, est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée s'il y a des observations ou des remarques à propos du procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal.

En l'absence de remarque, le compte-rendu est définitivement adopté à l'unanimité.

**DCM 2026/06/01 : DELEGATION SIGNATURE ACTE DE CESSION GRATUITE DES PARCELLES
DU SIRB LIEU-DIT « La Chartreuse »**

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de donner délégation de signature à Monsieur Morvan Julien afin qu'il puisse signer l'acte de cession gratuite des parcelles du SIRB situées au lieu-dit « La Chartreuse » soit les parcelles AB 17, AB 18, AB 19, AB 20, AB 21, AB 22, AB 24, AB 27, AB 28, AB 30, AB 32 et AB 33.

Monsieur MORVAN Julien représentera la commune lors de la signature de l'acte.

Le Conseil Municipal :

Où cet exposé, après délibération et à l'unanimité décide :

- De donner délégation de signature à Monsieur MORVAN Julien pour représenter la commune lors de la signature de l'acte administratif de cession gratuite des parcelles du SIRB au lieu-dit « La Chartreuse » soit les parcelles AB 17, AB 18, AB 19, AB 20, AB 21, AB 22, AB 24, AB 27, AB 28, AB 30, AB 32 et AB 33.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**DCM 2026/06/02 : DELEGATION SIGNATURE ACTE TRANSFERT BIEN SANS MAÎTRE
PARCELLE AK 26**

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de donner délégation de signature à Monsieur Morvan Julien afin qu'il puisse signer l'acte de transfert d'un bien sans maître parcelle AK 26.

Monsieur MORVAN Julien représentera la commune lors de la signature de l'acte.

Le Conseil Municipal :

Où cet exposé, après délibération et à l'unanimité décide :

► De donner délégation de signature à Monsieur MORVAN Julien pour représenter la commune lors de la signature de l'acte de transfert d'un bien sans maître parcelle AK 26.

► Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

➤ Retour des membres de la Commission des Impôts Direct par la Direction Général des Finances Publiques :

- Ont été retenus : M. GRANGE Jean-Michel, M. CERCY Jean-Pierre, M. MAILLET Gérard, Mme NOMY Joëlle, Mme MARTINO Annie, Mme MERLE Christine, M. POUZOL Bernard, Mme TIXIER Audrey, M. GRAND Daniel, Mme GHILARDI Véronique, M. BESSERVE Rémy, Mme MILLIERAS Guyte.

➤ Un point sur la Mutuelle Santé et la prévoyance a été fait. Le dossier sera remis à l'ordre du jour en fait d'année pour une éventuelle réévaluation de la participation de la commune.

➤ Suite à un courrier de la Communauté de Communes permettant de choisir des délégués au sein du Conseil Municipal afin de représenter la commune dans les différentes commissions de la ComCom, il a été désigné comme suit :

- **Commissions des Finances** : Marie-Christine AUGHEARD
- **Culture, Patrimoine, Tourisme et Communication** : Aurélie MIGEON
- **Jeunesse, Parentalité, Sports et Vie associative** : Cédric LANGLAIS et Laetitia GARDARIN.
- **Économie, Artisanat et Commerces, Dynamisation des cœurs de bourg** : Julien MORVAN et Grégory GIRARD.
- **Mobilité et Transition écologique** : Thomas FABRE.
- **Proximité, France Services, Numérique, Agriculture et Forêt** : Christophe BRUN et Charles CHARDON DU RANQUET.
- **Environnement** : Christophe BRUN.

Fin de séance à 21h45

Prochaine réunion de conseil le 16 juillet 2026 à 19h30.

Le secrétaire de séance
Cédric LANGLAIS

Le Maire
Luc CAILLOUX